



# Bulletin d'Informations Communales

## Edito du Maire

Malgré la canicule, j'espère que vous avez passé un bel été. Aujourd'hui, l'heure de la rentrée a sonné.

Cet été, des travaux importants ont été entrepris au sein de l'Ecole des Pins débutant par l'enlèvement du revêtement du sol et de la chape de la classe Maternelle et la Salle d'Eveil au rez-de-chaussée et de sa colle contenant de l'amiante.

Le revêtement actuel aurait pu rester sur place avec la mise en œuvre de dalles plombantes, mais notre volonté, pour les enfants et le personnel, était d'arracher la chape et d'évacuer l'amiante des salles en travaux pour supprimer définitivement cette problématique.

Ces travaux nous ont également permis d'améliorer le réseau informatique de l'école grâce à notre Adjoint, Alain Von WIEDNER, et de repeindre les salles en travaux. Merci à l'ensemble des entreprises pour leur engagement et le respect des délais.

Ce n'était pas simple (délais d'exécution, livraison des fournitures, gestion des entreprises) et enfin mise en œuvre d'un grand nettoyage dans un temps restreint, mais l'essentiel était d'arriver ensemble, Commune et Enseignants, à notre objectif commun : des salles fonctionnelles pour la rentrée.

Je tiens à souhaiter à tous les écoliers, enseignants, parents d'élèves et personnel communal, une belle année scolaire 2023/2024 qui ont été accueillis par un café-croissant et jus d'orange le jour de la rentrée.

D'autres travaux ont été réalisés cet été tel le démarrage du bétonnage du chemin rural des Casemates avec nos viticulteurs et le chantier de montage de la cabane à chèvres du CENA au Jesselsberg réalisée principalement par des bénévoles extérieurs du village.

Administrativement, le renouvellement de la chasse a fortement mobilisé notre personnel. L'objectif était de réunir l'accord de 2/3 des propriétaires possédant 2/3 de la surface chassable pour conserver le produit de la chasse au profit de la Commune soit 2 900 euros par an, avec obligation d'affecter cette somme dans l'entretien des chemins ruraux.

Plus de 600 courriers ont été expédiés et la réponse favorable de chaque propriétaire a permis d'atteindre notre objectif. Il s'agit maintenant de louer à un chasseur notre territoire chassable, faute de quoi les dégâts de gibier devront être pris en charge par la Commune.

L'Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA) a demandé son « indépendance » vis-à-vis de la gestion communale de l'Etang de Pêche.

Le Conseil Municipal a répondu favorablement à sa demande et cette « liberté » se concrétisera par la mise à disposition de l'étang et des bâtiments, réalisés par l'association sur ces fonds propres, sous la forme d'un bail emphytéotique, leur laissant entièrement la responsabilité, l'entretien, les investissements et la gestion future de leur site.

Je tiens une nouvelle fois à remercier les services municipaux (Stéphane, Corentin, Christian et Julien, ainsi qu'Annick) pour leur implication dans la vie quotidienne de notre cité et la réalisation des projets municipaux.

Notre passion et notre attachement à notre village continuent de guider notre action au service de tous.



Avec tout mon dévouement.  
Bien sincèrement à vous.

Votre Maire  
Guy SCHMITT



## Soultz les Bains

## Vous êtes chasseurs ?

Initialement fixée au 30 juin 2023, la date limite pour créer un compte dans le nouveau système d'information sur les armes (SIA) est reportée au 31 décembre 2023 pour les détenteurs du permis de chasser.

Au-delà du 31 décembre 2023, il sera trop tard pour conserver vos droits à détenir vos armes !

Depuis le 8 février 2022, tous les détenteurs d'armes titulaires d'un permis de chasser sont dans l'obligation de créer un compte dans le SIA pour détenir, acheter ou vendre une arme.

Créez dès à présent votre compte sur : <https://sia.interieur.gouv.fr>



## POUR VOUS AIDER À CRÉER VOTRE COMPTE, PLUSIEURS SOLUTIONS :



Lire le guide utilisateur

disponible sur le site : <https://sia.interieur.gouv.fr/>

Lire le document d'aide à la création de compte

disponible dès la page d'accueil, puis tout au long de la démarche

Lire la foire aux questions (FAQ)

pour répondre à vos questions relatives à la création et à la gestion de compte dans le SIA

Contactez vos interlocuteurs habituels en matière de réglementation des armes

selon votre domicile, en préfecture ou en sous-préfectures

Vous rendre dans les « points numériques »

selon votre domicile, en préfecture ou en sous-préfectures

## Taxe foncière 2023 : quelle est la date limite de paiement ?

Si vous êtes propriétaire ou usufruitier d'un appartement ou d'une maison (même si le logement est loué à un locataire), vous devez payer la taxe foncière sur les propriétés bâties. Vous avez jusqu'au 16 ou jusqu'au 21 octobre 2023 selon le moyen de paiement utilisé pour le faire.

Les avis de taxe foncières sont disponibles depuis le 30 août si vous n'êtes pas mensualisé et à partir du 22 septembre 2023 si vous êtes mensualisé.

Votre avis de taxe foncière est consultable sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr), rubrique « Mes événements » sur la page d'accueil de votre [espace particulier](#) et aussi dans la rubrique « Documents ».

### Date limite de paiement en cas de télépaiement (paiement en ligne)

S'il s'agit d'un premier paiement en ligne, il est nécessaire de vous munir de votre avis d'impôt et de vos références bancaires. Il est également possible de payer l'impôt par le biais d'un smartphone ou d'une tablette via l'application « *Impots.gouv* » (téléchargeable sur les plateformes habituelles d'applications) depuis l'onglet « *payer mes impôts* ». L'accès peut se faire par la saisie de votre numéro fiscal et de votre mot de passe ou en flashant le code imprimé sur votre avis d'impôt (en bas à gauche de la première page).

Si vous choisissez le paiement dématérialisé (paiement direct en ligne par internet, smartphone ou tablette, prélèvement à l'échéance ou mensuel), **la date limite de paiement est le 21 octobre 2023 minuit** (débit du compte 5 jours plus tard).

### Date limite de paiement pour les autres moyens de paiement

Pour les montants inférieurs à 300 €, vous pouvez régler jusqu'au 16 octobre 2023 par :

- TIPSEPA : vos coordonnées bancaires sont déjà pré-imprimées. Datedez-le, signez-le et renvoyez-le au centre d'encaissement dont l'adresse figure sur le TIPSEPA. Si c'est la 1<sup>re</sup> fois que vous payez par TIPSEPA ou que vous avez changé de coordonnées bancaires, il faut joindre un relevé d'identité bancaire (RIB) et renvoyer le tout au centre d'encaissement dont l'adresse figure sur le TIPSEPA ;
- chèque : votre chèque doit être libellé à l'ordre du Trésor public et envoyé au centre d'encaissement accompagné du TIPSEPA (pour servir de référence à votre paiement) sans le signer, ni le coller, ni l'agrafer ;
- virement : pour effectuer votre virement, vous devez contacter le service des impôts dont vous dépendez afin d'obtenir ses références bancaires. Ses coordonnées figurent sur votre avis d'impôt dans le cadre « *Vos démarches* ». Attention de prévoir le délai de traitement du virement par la banque ! La date faisant foi pour le paiement est celle du règlement interbancaire ;
- espèces : vous devez alors vous rendre, muni de votre avis d'impôt, dans un centre des finances publiques ou bien [chez l'un des buralistes partenaires](#) du « *Paiement de proximité* ».



## GRANDS ANNIVERSAIRES

### SEPTEMBRE

Monsieur **Claude GERARD**,  
Né le 6 septembre 1940, a fêté ses 83 ans

Madame **Marie-Renée CHEVALLIER**,  
Née le 13 septembre 1930, a fêté ses 93 ans

Madame **Marguerite KLUGESHERZ**,  
Née le 20 septembre 1934, fêtera ses 89 ans



### OCTOBRE

Monsieur **Robert MUHLMAYER**,  
Né le 4 octobre 1940, fêtera ses 83 ans  
Monsieur **Stanislas BUCZKO**,  
Né le 14 octobre 1935, fêtera ses 88 ans  
Madame **Monique MOLINARI**,  
Née le 7 octobre 1942, fêtera ses 81 ans  
Monsieur **Jean-Pierre SCHAEFFER**,  
Né le 27 octobre 1942, fêtera ses 81 ans  
Madame **Marie-Madeleine MOERCKEL**,  
Née le 30 octobre 1939, fêtera ses 84 ans  
Madame **Marie Gabrielle FARNER**,  
Née le 30 octobre 1943, fêtera ses 80 ans

## MARIAGE

Madame **Samantha BOULAY** et Michel **VISCHY**, Le 25 août 2023 à SOULTZ-LES-BAINS



## Découverte de S oultz-les- B ains

En cette rentrée, retour vers le passé pour nous souvenir des cours de broderie qui avait lieu à l'ancienne école des filles, rue des Soeurs. Il s'agissait d'un enseignement strictement réservé aux jeunes filles.



## Bal du 13 juillet à l'AAPPMA

Cette année, changement d'ambiance pour le bal du 13 juillet avec une organisation complète pour l'Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques à l'étang.

Plus d'une centaine de personnes étaient présentes pour le bal populaire dans la joie & la bonne humeur avec des tartes flambées et bonnes bières. Francis Neumann assurait l'ambiance musicale. Il y en avait pour tous les goûts. La fête a duré bien tard dans la nuit.



## Découverte du sentier des Casemates Office de tourisme

C'est la reprise du circuit pédestre des casemates qui permet de rejoindre le fort de Mutzig (Feste Kaiser Wilhelm II) et qui chemine sur 6 kilomètres par le vignoble et la forêt, sur la crête de Dangolsheim et par le vallon de Soultz-les-Bains.



Les 24 juillet et 14 août dernier, le guide Gilbert Lehrer a accueilli les participants qui avaient rendez-vous sur le parking de l'école communale. Le guide a rappelé que les fortifications au-dessus de Soultz-les-Bains ont été réalisées entre 1914 et 1916 pour contrer les offensives de l'armée française provenant de Saverne et du Kronthal (route de Paris). Des procédures d'expropriations au moyen du paiement d'une indemnité avaient été mises en œuvre. Et tous les paysans avaient été mis à contribution pour la réalisation de l'ouvrage. Et à cette époque, il y avait une gare à Soultz-les-Bains.

## Pique-Nique du 15 août

Le « traditionnel » pique-nique du 15 août s'est tenu cette fois-ci à l'IR6 avec l'Association « Au Boum Coeur ».

La bonne humeur et le sourire étaient bien présents à cet événement malgré la chaleur.

Une belle réussite, qui appellera encore d'autres pique-niques.



## Événements à Venir

### 5 points de départ

#### Départ possible entre 8h30 et 11h

Les inscriptions sont gratuites et se font le jour même entre 8h30 et 11h, depuis les 5 points de départ.

- **Mutzig** : Pétanque Club - à proximité du Dôme
- **Molsheim** : Parking du Cimetière du Zich
- **Duttlenheim** : Parking de la caserne
- **Ernolsheim-Bruche** : Rue de la Gare
- **Avolsheim** : Jardins de la Gare

### 4 points de ravitaillement

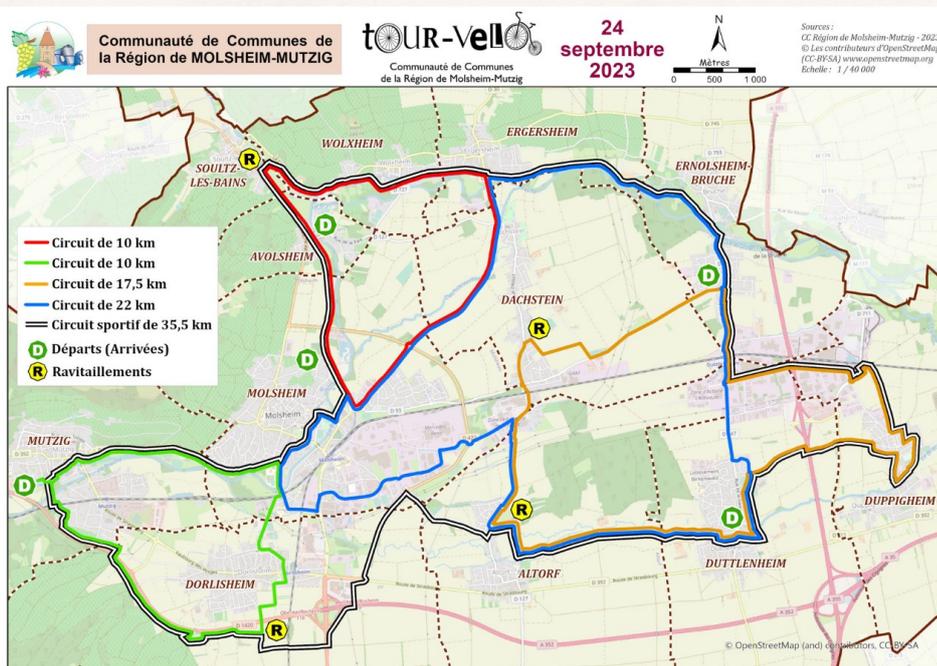
#### Ouverts de 8h30 à 12h

- **Dorlisheim** : A proximité de la Ferme Vogelgesang
- **Altorf** : Pétanque Club d'Altorf
- **Soultz-les-Bains** : Parking de la Pâtisserie Klugesherz
- **Dachstein** : A proximité du Complexe Sportif et Culturel

## Tombola

### Cadeaux à gagner !

Les bulletins seront à retirer et à déposer, sur place, lors des inscriptions.



### Une collation offerte

- 📍 aux 5 points de départ
- 🕒 de 11h à 14h
- 📄 sur présentation du coupon remis à l'inscription

## Championnats d'Europe Juniors: Jade Buridon n'a pu montrer son vrai visage

DNA du 9 août 2023

Il aurait fallu une Jade Buridon (S2A/ASPTTS) au sommet de son art pour espérer se qualifier pour la finale d'un 800 m très relevé, lors des championnats d'Europe juniors, mardi à Jérusalem. Elle fut loin du compte et c'est ce qui la chagrine le plus.

Avec le 19<sup>e</sup> temps des engagées pour huit places en finale, on se doutait que la marche serait trop haute. Mais il y avait mieux à faire qu'une 8<sup>e</sup> et dernière place de sa série, assortie du moins bon chrono d'une saison en tous points remarquable : 2'10"55.

La championne de France junior résume son amertume en une phrase : « Une grosse déception de ne pas avoir pu montrer ce dont je suis capable ».



**« Tout ce dont je ne voulais pas »**

Comme la demi-fondeuse de Soultz-les-Bains, si exigeante avec elle-même, n'est pas du genre à se dérober, encore moins à se chercher des excuses, on eut aussi droit aux détails. « Bah, c'était un jour sans. Les jambes ne répondaient pas du tout. Aucune sensation. »

Jade Buridon n'a jamais vraiment été dans le coup au cours de la 3<sup>e</sup> et dernière série, dominée par la grande favorite, la Suisse Audrey Werro, en 2'05"34, elle qui a déjà bouclé la distance en un stratosphérique 1'59"53 pour une junior.

Après un premier tour en queue de peloton, la protégée de Jean-Marc Ducret a tenté d'amorcer une remontée dans la ligne droite opposée, moment où elle s'est de surcroît faite bousculer. « Sans aucune raison !, lançait-elle. J'ai tout de même insisté et essayé d'y croire, mais ça n'a pas marché. »

L'athlète de l'ASPTT Strasbourg attendait autre chose de sa première en grand championnat international. « Je suis venue pour prendre du plaisir. Je n'en ai pris aucun. J'ai subi toute la course. Tout ce dont je ne voulais pas. »

Jean-Marc Ducret plaide les circonstances atténuantes. « Elle savait qu'elle était un peu juste, on a fait le plus de jus possible, mais elle n'affichait plus la forme de juin. Son pic a été avancé, avec toutes les courses effectuées pour réaliser les minima, d'autant plus que la Fédé voulait qu'elle les refasse... »

**« Ce n'est que partie remise, elle apprend »**

Le coach ne veut surtout pas occulter tout le reste. « Ce n'est que partie remise, elle apprend, et elle sait qu'elle a beaucoup de travail à réaliser encore. Ce premier grand championnat en fait partie. Elle réalise tout de même sa meilleure saison. » Auréolée de six chronos sous 2'08" entre fin mai et début juillet, dont ce record porté à 2'05"67, le tout magnifié par sa couronne nationale.

Jade Buridon ne s'en contentera pas pour se consoler, non sans avoir d'ores et déjà envie d'y goûter à nouveau. « Je vais couper deux semaines. Mais avant, je vais encourager l'équipe jusqu'à jeudi soir. La semaine est cool, l'ambiance sympa. »

Ces championnats d'Europe juniors à Jérusalem auront tourné court pour les couleurs alsaciennes, après le forfait, lundi, de Jeff Erius entre les séries et les demi-finales du 100m. Si son ischio-jambier fragilisé le permet, le sprinter strasbourgeois mettra la semaine prochaine le cap sur les Mondiaux seniors à Budapest (du 19 au 27 août), où il est susceptible de prendre part au relais 4x100m.

Que Jade Buridon se rassure. L'athlétisme est un éternel recommencement.

## Pas d'exploit pour Jade Buridon à Jérusalem

DNA du 9 août 2023

Avec le 19e temps des engagées pour huit places en finale, la marche était donc bien trop haute. Jade Buridon n'a jamais vraiment été dans le coup au cours de la 3e et dernière série, dominée par la grande favorite, la Suissesse Audrey Werro, en 2'05"34, elle qui a déjà bouclé la distance en un stratosphérique 1'59"53 pour une junior.

Après un premier tour en queue de peloton, la demi-fondeuse entraînée par Jean-Marc Ducret a tenté d'amorcer une remontée dans la ligne droite opposée, moment où elle s'est faite bousculée. Coupée dans son élan, elle terminait 8e en 2'10"55.

Ces championnats d'Europe juniors à Jérusalem auront tourné court pour les couleures alsaciennes, après le forfait, lundi, de Jeff Erius entre les séries et les demi-finales du 100m. Si son ischio-jambier fragilisé le permet, le sprinter strasbourgeois mettra la semaine prochaine le cap sur les Mondiaux seniors à Budapest (du 19 au 27 août), où il est susceptible de prendre part au relais 4x100m.



La Commune de Soultz-les-Bains recherche toujours, via les Dernières Nouvelles d'Alsace, un correspondant local pour relayer les informations de notre village.

Plus d'informations au 03 88 49 70 60.

## Rentrée du Club Féminin

L'heure de la rentrée a sonné au Club Féminin de SOULTZ-LES-BAINS.

Cette année, les activités reprendront le

**Judi 21 septembre à 20h00  
à la bibliothèque.**

Lors de cette soirée de rentrée sera établi le programme de la saison

**Contact :** Cécile SALOMON au 03.88.38.51.64  
Marie-Paule CHAUVET au 06.69.82.50.45

## Info don de plasma

Le plasma est la partie liquide du sang dans laquelle circulent les cellules sanguines (globules rouges, globules blancs et plaquettes). Les dons permettent à des milliers de malades d'aller mieux et d'améliorer leur quotidien et présentent des enjeux vitaux en matière de santé publique.

Le plasma représente un peu plus de la moitié de votre sang. Composé à 90% d'eau, il est puissant et permet de prévenir ou soigner énormément de maladies ou d'infections. Il contient des protéines d'un intérêt thérapeutique majeur pour les patients, délivrées sous forme de médicaments ou par transfusion.

Pour donner son plasma, il convient d'être en bonne santé et de remplir ces quelques conditions :

- **Âge** : avoir plus de 18 ans et moins de 65 ans
- **Poids** : peser plus de 55 kg pour un premier don de plasma
- **Document** : présenter une carte d'identité
- **Délai** : respecter 2 semaines entre un don de plasma et tout autre don (sang, plasma ou plaquettes). Vous pouvez donner jusqu'à 24 fois par an maximum.

Pour un don de plasma, l'EFS n'extrait que le plasma du sang du donneur et lui restitue les autres composants. **Cette méthode permet de récolter deux à quatre fois plus de plasma que lors d'un don de sang.** Le prélèvement, plus long, dure entre 45 et 60 minutes, ce qui permet au donneur d'avoir un moment au calme allongé pour prendre le temps de se reposer, de se connecter ou se déconnecter.

Un peu de temps pour soi, une vie pour eux !  
Prenez le temps du don de plasma

**Don de plasma et plaquettes, prenez rendez-vous au 03 88 21 25 03 (Maison du don de Strasbourg - 10 rue Spielmann à Strasbourg)**

## Info Don du Sang

La prochaine collecte de sang aura lieu le

**mardi 7 novembre 2023 au Hall des Sports  
de 17h00 à 20h00**

Nous comptons sur vous.

Donnez votre sang, sauvez des vies.



## Recensement à 16 ans

Vous venez d'avoir 16 ans, n'oubliez pas de vous faire recenser à la mairie de votre domicile : Cette démarche est indispensable et vous donne des droits.



Présentez-vous à la mairie, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille pour vous faire recenser.

## Chantier de l'année 2023

*Renouvellement de la chape et enlèvement de la colle amiante.  
5 pages pour revivre 2 mois de travaux intenses.*

**Étape 1** - Juste avant les vacances d'été, enseignants, parents et agents du service technique ont fait le vide dans la salle de motricité et la salle de maternelle de l'école dans le cadre de la préparation des travaux de renouvellement de la chape et du sol avec de la colle amiante.

Déménagement de nombreux livres, jeux, puzzles, dessins, ballons, tables, chaises.

L'occasion pour les enfants de faire de beaux dessins sur l'ancien sol



**Étape 2** - C'est le top départ, l'entreprise DESAMIANTAGE FRANCE DEMOLITION (DFD) entre en action avec ses équipes dans le cadre du désamiantage de l'école. C'est un peu moins de 200 m<sup>2</sup> qui seront traités avec le retrait des dalles de sols et colle.

Merci à Thomas MAGLI, assistant conducteur de travaux, pour son action



**Étape 3** - Place désormais aux équipes de BTP LA FONTAINE pour l'enlèvement de la chape et la repose d'une nouvelle.

En moins de 24h, les deux opérations ont eu lieu malgré une mauvaise surprise sous l'ancienne chape.



**Étape 4** - On sent qu'on s'approche de la fin du chantier avec une étape de remise en beauté des deux salles réalisée par l'entreprise Sultzoise, Service Pose & Lucien ZERR, son gérant.

Au programme : ponçage des murs, mise en place d'une fibre de verre, remise en peinture du plafond en blanc et des murs en jaune très clair.

Les enfants seront heureux de pouvoir étudier dans de bonnes conditions à la rentrée.



**Étape 5** - Les travaux prennent une autre dimension avec la mise en place du ragréage. Place à l'entreprise SARL FRIEDRICH de Griesheim-près-Molsheim qui a pu intervenir pour ces travaux ainsi que la pose du sol imitation béton ciré, les plinthes ainsi que le tapis encastré.



**Étape 6** - Nous en profitons également pour faire des travaux électriques via Frédéric VOGEL & son entreprise VOGEL ELEC de Sultz-les-Bains avec la mise aux normes des prises de courant et la suppression des goulottes dans la salle partagée à l'étage ainsi que le déplacement de la fibre dans l'armoire électrique.

Dans le même temps, dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie et de la réduction de notre impact sur l'environnement, nous avons fait le choix de mettre en place des sèche mains électriques dans les 4 sanitaires de l'Ecole.

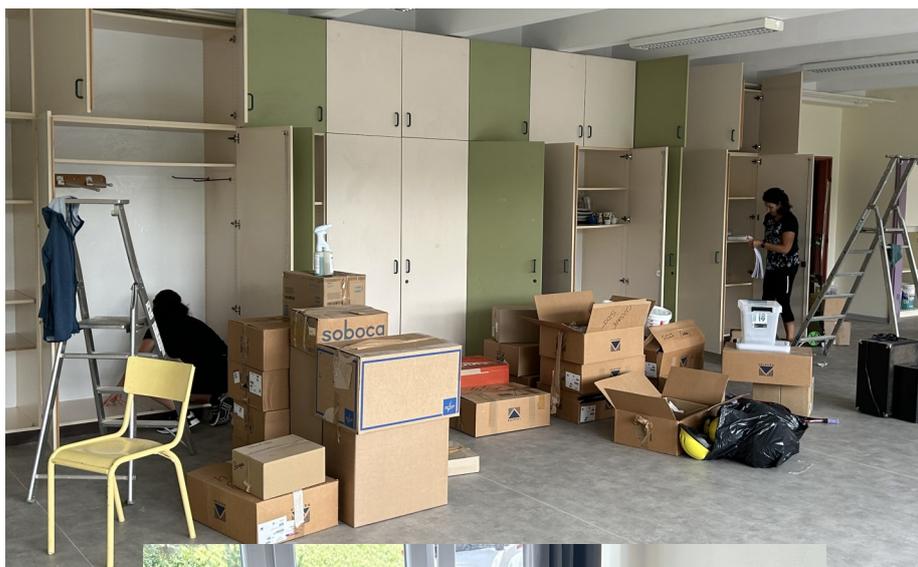


**Étape 7** - C'est ensuite au tour des équipes de la société SOBECA d'intervenir pour le passage en LED et en détection de l'éclairage des sanitaires du rez-de-chaussée.

Plus économe, plus esthétique, plus lumineux, nous sommes heureux de ce changement.



**Étape 8** - Top départ pour le réaménagement des locaux, l'équipe enseignante, notre ATSEM, des bénévoles et notre personnel communal ont repris le chemin de l'école en avance pour la remise en place du matériel pédagogique, du mobilier, etc. Cette étape a également permis une réorganisation des locaux et un travail de tri.



**Merci!**

**Étape 9 - C'EST LA RENTREE**, il est temps pour les enfants de reprendre le chemin de l'école. Petits & grands avaient également rendez-vous autour d'un petit déjeuner offert par la Municipalité pour découvrir la fin des travaux .





Belle rentrée 2023

## Une révolution pour nos archives communales

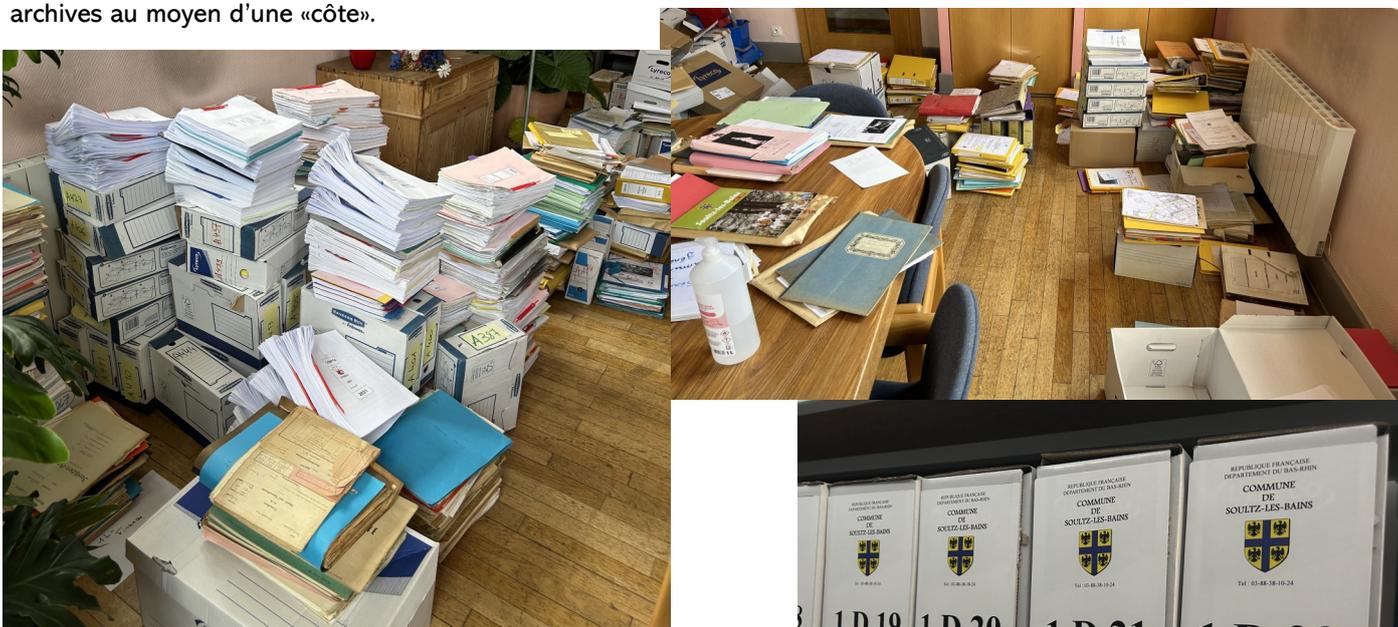
Depuis 2021, l'équipe municipale et le personnel communal travaillent sur l'organisation d'une salle dédiée aux archives.

La première étape fût la mise en place d'étagères adéquates, ainsi que l'enlèvement de nombreux matériaux n'ayant rien à faire dans cette salle contenant nos archives.

Pour la partie gestion des archives, la Commune de Soultz-les-Bains, a fait appel au Centre de Gestion du Bas-Rhin pour une mission avec le service des archiviste itinérants. C'est alors Fanny Porta, qui est intervenue pour ce chantier titanesque, et en même temps éclair, qui a duré quatre jours en première phase. À l'issue de cette séquence, 17 mètres linéaires, représentant 900 kg de papier, sont partis à l'élimination, alors qu'environ 6 mètres linéaires ont pris le chemin des Archives d'Alsace.

L'étape finale, qui est en train de s'achever, consiste au tri de documents de nombreuses décennies, balayant de nombreuses catégories comme les élections, l'urbanisme, le personnel, la comptabilité, l'agriculture, etc. La rédaction d'un inventaire des archives a lieu afin de faciliter les recherches et d'avoir une meilleure connaissance du fonds communal.

Le classement sera fait par série et sous série selon une nomenclature nationale appelée « Cadre de Classement de 1926 » .Il fixe la répartition des archives parmi des thématiques et sous-thématiques et permet un référencement des archives au moyen d'une «côte».



Un travail de longue haleine représentant 25 jours, sous les mains expertes de nos deux archivistes itinérants du Centre de Gestion, Fanny Porta et Jean-Baptiste Casbonne.



En parallèle, nous avons également réalisé un tri des nombreux classeurs, que l'on appelle « mémoires vives » au sein du bureau du secrétariat et du Maire.

Cela a permis de garder uniquement l'essentiel pour avoir une meilleure visualisation des dossiers en cours.

## Démarrage du bétonnage de la rue des Casemates

Juste avant le top départ des vendanges, un nouveau chantier a vu le jour sous l'impulsion de la Municipalité qui a sollicité les viticulteurs pour mettre en œuvre la première tranche de béton de cette rue après la mise en place du coffrage par Julien.

Il y a aura plusieurs tranches, notamment pour des questions de temps de séchage.



## Travaux à la Mairie par l'entreprise VOGEL Elec –Phase 1

Dans le prolongement des travaux à l'école, l'un des équipes de Frédéric VOGEL, entreprise Soultzoise, est intervenue dans le cadre de petits travaux. D'une part, le remplacement des luminaires à la cave avec un passage à la led et le déplacement de l'interrupteur pour une meilleure cohérence ainsi que le raccordement et l'installation de notre vidéoprojecteur de manière définitive au plafond de la salle du Conseil Municipal. C'est ensuite, notre adjoint M. Alain VON WIEDNER, qui est intervenu pour les derniers réglages informations et techniques.



## INFORMATION TRAVAUX

La Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig interviendra fin septembre/ début octobre pour une durée de 5 semaines dans le cadre du renouvellement des conduites d'eau potable dans la rue de la Croix en faisant appel à la Société BEYER Assainissement

Nous vous remercions pour votre compréhension et civisme durant la période d'intervention.

Nous prendrons contact avec les riverains avant le démarrage des travaux.



## Aide Financière pour la récupération et l'infiltration de l'eau de pluie

La Communauté de Communes de la Région de Molsheim Mutzig s'est engagée à travers sa politique de gestion des eaux pluviales, à améliorer le fonctionnement de ses systèmes d'assainissement et le fonctionnement du cycle naturel de l'eau. Pour cela, la collectivité met en place une aide financière pour tout foyer souhaitant participer à cette démarche, en déconnectant tout ou partie de ses surfaces imperméables (toiture, terrasse, cour pavée, ...) du réseau d'assainissement public, par la mise en place de système d'infiltration ou de réutilisation des eaux pluviales.



### Quel est le montant de l'aide ?

Le montant de l'aide est fixé à **50% des achats ou travaux réalisés**, plafonné à 250€ TTC par foyer (dans le cas de copropriété, le plafond est ramené à 100€ TTC par unité de logement).

### Quels sont les aménagements éligibles ?

Tous les aménagements **déconnectant les eaux pluviales** du réseau d'assainissement public sont éligibles à l'aide, par exemple :

- l'installation d'un récupérateur d'eau de pluie
- la modification de gouttières
- la réalisation d'une tranchée d'infiltration
- l'aménagement spécifique du jardin, ...

La Communauté de Communes **étudiera chaque projet** avant d'octroyer l'aide.

### Pourquoi participer à cette démarche ?

Participer à cette démarche permet d'agir pour la **préservation de la ressource en eau** et pour la **solidarité amont/aval**, à travers les axes suivants :

- **Anticipation et adaptation** face au changement climatique
- **Economie d'eau potable** notamment lors de périodes de sécheresse
- **Diminution de la saturation** des systèmes d'assainissement publics
- **Limitation des inondations** en zone urbaine

### Comment faire pour obtenir l'aide ?

Le demandeur complète le formulaire disponible sur le site internet de la Communauté des Communes et transmet les justificatifs suivants :

- **Facture d'achat ou des travaux nominative**, établie après le 30 juin 2022
- **Justificatif de domicile** de moins de 6 mois
- **Relevé d'Identité Bancaire**

L'ensemble des pièces est à déposer ou à envoyer (par courrier ou par mail) à la Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig (2, route Ecospace 67120 MOLSHEIM ou [secretariat@cc-molsheim-mutzig.fr](mailto:secretariat@cc-molsheim-mutzig.fr)).

## Déchèteries

Select'om

Trions toujours plus nos déchets, les déchèteries les plus proches,

- Marlenheim : Rue de l'Usine. Tél. : **03.88.33.56.12**

Horaires : Mardi de 13h30 à 19h00

Judi et Samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

- Molsheim : 52 Route Industrielle de la Hardt. Tél. : **03.88.47.92.20**

Horaires : du Mardi au Samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

**Les déchèteries sont fermées les jours fériés.**

Prochaines collectes sélectives :  
15/09 et 20/10

Pour les déchets ménagers spéciaux (acides, bases, phytosanitaires, pâteux et solvants) sont acceptés tous les jours d'ouvertures à la déchèterie de Molsheim et deux fois par an dans les autres déchèteries.

Notons que les déchets dangereux sont acceptés dans la limite de 30 kg par foyer pour les particuliers.

## Ne brûlez plus vos déchets verts, valorisez-les !

Chaque Français génère environ 160 kg de déchets verts par an. Alors qu'il est interdit de les brûler dans le jardin, 9 % des foyers français continuent à s'en débarrasser ainsi. Nos déchets verts sont également une ressource !

*Brûler des déchets verts, ça pollue !*

Select'om

Une étude sociologique de l'ADEME révèle que les particuliers, comme certains élus et techniciens de collectivités, sont **peu conscients de l'impact du brûlage à l'air libre sur la qualité de l'air et ses conséquences sanitaires**. Enflammer des végétaux, surtout s'ils sont humides, dégage des **substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement**. Brûler 50 kg de déchets verts émet autant de particules que 13 000 km parcourus par une voiture diesel récente.

*Brûler des déchets verts, c'est interdit par la Loi*

La Loi N° 2020-105 du 10 février 2020 (relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire) a modifié le code de l'environnement. Il est désormais interdit de brûler des biodéchets (dont font partie les déchets de jardin) à l'air libre et dans les incinérateurs. En cas de non-respect de la Loi, une contravention de 450 euros peut être appliquée (article 131-13 du nouveau Code pénal). Les incinérateurs de jardin sont aussi interdits en France (vente et utilisation) depuis février 2020.

*Les solutions*

Les **solutions alternatives au brûlage à l'air libre des déchets verts** sont multiples :

- **Un jardin raisonné** : le choix des espèces et l'entretien du jardin influencent le volume de déchets verts générés. Pour permettre de réduire le volume de végétaux produit, il est recommandé de choisir des essences à croissance lente, des plantes et des arbres mieux adaptés à votre environnement et d'adapter votre mode de tonte.
- **Le mulching** : la biodégradation de l'herbe non ramassée et découpée finement lors de la tonte du gazon permet l'apport au sol de nutriments et limite le temps de travail du jardinier. Cette pratique peut nécessiter du matériel spécialisé, tel qu'une tondeuse mulching.
- **Le paillage** : petits et gros branchages broyés et feuilles mortes constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage nourrit conserve l'humidité des sols, préserve de la sécheresse et évite la pousse des mauvaises herbes. Cette méthode exige peu de temps et réduit l'entretien du jardin.
- **Le broyage** : le broyage des végétaux consiste à réduire la masse produite lors des travaux de jardinage. Le broyat est très utile pour de multiples applications. Il peut être réalisé de façon individuelle ou collective.
- **Le compostage** : les tontes de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes... pour être compostés et se transformer en amendement naturel et de qualité pour toutes vos plantes.
- **L'apport en déchèterie** : pour les déchets verts qui n'ont pas pu être évités ou valorisés chez vous, ils seront compostés de façon industrielle.

## Jeter ? Pas question ! Rendez-vous pour vos prochains Repair Café !

Prochains rendez-vous

- **Samedi 16 septembre** à la Salle des Fêtes de Still de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30
- **Samedi 23 septembre** à la Salle Prévôtale, Cour du Château, à Wasselonne de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30



**Un Repair Café, c'est quoi ? Réparer ensemble, c'est l'idée des Repair Cafés dont l'entrée est gratuite et ouverte à tous.**

Appareils électriques, bicyclettes, vêtements, objets utiles, jouets, etc. L'idée est d'apporter des objets en mauvais état qu'on a chez soi. Avec l'aide de plusieurs bénévoles réparateurs sur place, vous allez pouvoir **réparer vos objets** lors d'un Repair Café.

Ces RDV apprennent également aux gens à **voir autrement ce qu'ils possèdent et à en redécouvrir la valeur**. C'est aussi un lieu **incubateur de lien social** : ici on bricole, on rencontre, on apprend des plus expérimentés, on s'inspire...

## Chantier de coupe des rejets de robiniers dans le parc à Chèvre du Jesselsberg

En début d'été Pierre Goertz, Technicien du CEN Alsace en charge de la gestion du site du JESSELSBERG, a constaté la forte repousse des robiniers coupés lors de la dernière tranche de travaux de réouverture dans le parc des chèvres. Il fallait intervenir rapidement afin qu'ils ne prennent pas trop de vigueur, car cet arbre fait partie des espèces exotiques envahissantes, avec un fort potentiel de développement.

Trop peu nombreuses, les chèvres n'arrivaient déjà plus à freiner leur repousse par leur pâturage quand elles ont pu accéder à cette partie du parc après l'enlèvement des troncs abattus par l'entreprise NOEPEL de janvier à mars 2022.

Jacqueline Knittel, conservatrice bénévole du site, a alors lancé un appel à l'aide, et réuni une dizaine de personnes très motivées, pour ce chantier improvisé.

Venus du village, de villages voisins, et même de Strasbourg, ils se sont retrouvés dans le parc le jeudi 27 juillet, armés d'ébrancheurs et de scies pour couper toutes les repousses. Et ils en sont venus à bout en une matinée seulement malgré le nombre et la taille déjà impressionnante de certains bosquets !

Cette belle action bénévole a permis d'éviter l'apparition d'une jeune forêt de Robiniers, qui aurait nécessité l'intervention de professionnels..

Un bel exemple de réactivité qui permet de stopper le développement d'une espèce indésirable, qui nuit à la biodiversité locale.



Derrière les bénévoles la taille des robiniers !



Coupe uniquement à l'ébrancheur et la scie



Groupe « heureux de la tâche accomplie »



Une pause bien méritée

## La choucroute à l'honneur



Chacun sait que Strasbourg est la capitale de l'Europe. Mais qui connaît Krautergersheim, en Alsace? C'est pourtant la deuxième capitale de la région : celle de la choucroute!

La choucroute n'est pas une recette comme les autres et c'est la langue alsacienne qui lui a donné son nom. « Sürkrüt » : littéralement « sür » (aigre) et « Krüt » (herbe).

### Charade

- Mon premier est un poil oculaire.
- Mon deuxième est un ordre de marche.
- Mon troisième est un filament blanchâtre à bannir de la viande.
- Mon tout s'accorde avec la choucroute.

Je suis le.....



### Intruses épices

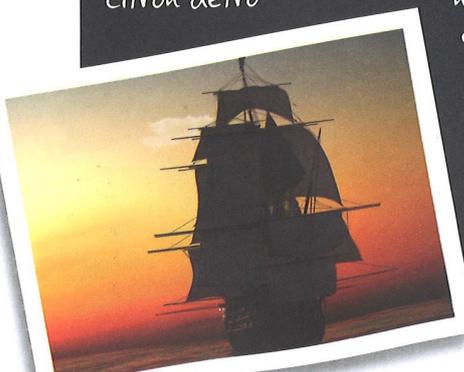
Seules deux de ces épices entrent dans la composition de la choucroute. Retrouvez-les et rayez les autres.



- CLOUS DE GIROFLE
- CUMIN
- BADIANE
- BAIES DE GENIÈVRE
- GRAINES DE CORIANDRE

### Le saviez-vous ?

La choucroute connut au XVIII<sup>e</sup> siècle une célébrité maritime. Avant même que la vitamine C soit découverte, on s'aperçut qu'elle permettait de lutter contre le scorbut, fléau des navigations au long cours. Elle fut ainsi embarquée par le Capitaine Cook dans ses expéditions dans le Pacifique. Le chou, à cette époque, expliquait l'excellente santé de ses matelots. Mais à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les vertus du citron détrônaient en mer celles du chou.



### Vertimot parfumé

Complétez les mots horizontaux et vous lirez, verticalement, le nom de l'arbre à baies bien connu des amateurs de choucroute.

A	N		L	E
A	R		T	E
R	E		T	E
A	V		N	T
R	A		I	E
C	I		E	R
E	V		T	E
A	M		N	E
V	I		A	L



## À Fond dans le Raisin !

Alors que de nombreux adultes s'activent dans les vignes, au p ériscolaire on participe aussi...

Eh oui, que ce soit pour le p ériscolaire ou l'école, la rentrée est bel et bien là, et avec elle, nous retrouvons nos petits villageois, un peu changés et enrichis des aventures vécues pendant l'été.

Nous accueillons également de nouveaux visages qu'il nous faut doucement apprivoiser.

Pour eux, la structure d'accueil a subi quelques changements. Un petit coin détente a vu le jour, accompagné d'une petite bibliothèque et de nouveaux jouets, tels que des Lego géants et des circuits pour l'exploration.

Afin de démarrer cette nouvelle année scolaire tous ensemble, nous avons proposé une série de grands jeux et des activités mêlant l'art plastique et l'artisanat.

Equipés de carton, de pâte autodurcissante, de colle, de peinture verte, jaune et violette, les enfants se lancent dans la création de petites boules pour représenter les grains de raisin.

Ces dernières ont ensuite été assemblées en grappes sur un tableau en carton, préalablement encollé. Avec de gros feutres marron et verts, les enfants ont dessiné des feuilles et des branches, puis ont peint le tout.

Chaque enfant a ainsi pu créer son propre tableau sur le thème du raisin.

La tendance générale du raisin pour cette année, le Pinot gris, a dominé la palette des couleurs, mettant en avant la teinte violette.

Nous vous laissons avec quelques photos pour vous donner un aperçu de la façon dont nous avons débuté cette rentrée scolaire 2023/2024 au p ériscolaire, tous ensemble !



« On s'amuse à l'extérieur »



## Une dernière semaine quelque peu différente...

Lors de la dernière semaine d'école, tous les élèves ont pu faire classe à l'extérieur. Cela étant dit, tous les élèves ont pu profiter de nombreux espaces autour de l'école, tous différents, mais tellement agréables.

Le jeudi, nous avons fait notre traditionnel pique-nique car les barbecues étaient interdits du fait du risque incendie. Voici quelques photos de vos enfants, qui ont tous très bien marché.

Un grand merci à la mairie ainsi pour leur mise à disposition des lieux, et surtout des travaux qui nous permettront de retrouver une école toute belle dès la rentrée, ainsi qu'aux parents pour leur aide à la mise en place des jeux et l'accompagnement lors de la randonnée.

N'oublions pas de remercier les anciens élèves qui sont également venus nous accompagner et on espère revoir les CM2 l'an prochain pour la randonnée.

Belle rentrée à tous





## *L'heure du conte*

Tous les mardis à la bibliothèque municipale  
de Sultz les Bains à 17h 15.

*Des histoires pour les enfants dès 3 ans.*

**En septembre 2023 :**

Mardi : le 5, 12, 19 et 26 septembre.

Nouveauté :

***Inscription gratuite pour les enfants*** et les adultes.

## *Les animations à venir*

- ⇒ En septembre : la journée du patrimoine.
- ⇒ En octobre : la soirée du goût "fingerfood".
- ⇒ En novembre : conférence sur les champignons.
- ⇒ En décembre : Contesse Luciole raconte Noël !

Sans oublier la Soupe aux jeux et le bricolage de Noël !  
Les dates exactes seront précisées dans le prochain  
bulletin communal, annoncées à l'école et publiées sur  
Intramuros et Facebook.

*Document remis*

### **Coordonnées de la Bibliothèque**

**Adresse :** 8 rue des Sœurs  
**Tél :** 03.69.32.35.91 (*aux horaires d'ouverture uniquement*)  
**Courriel :** bibliotheque@sultz-les-bains.fr  
**D'autres photos sur le blog :** bibliosultz.canalblog.com

### **Horaires d'Ouverture**

Mardi de 16h30 à 18h30  
Mercredi de 9h30 à 11h30  
Vendredi de 17h00 à 19h00  
Samedi de 9h30 à 11h30

# Journées du atrimoine

A l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, des animations vous sont proposées le dimanche 17 septembre.



*Crédit & Document CENA*

## Visite guidée du site du JESSELSBERG

de 9h00 à 12h00

Venez découvrir le site géré par le Conservatoire des Espaces Naturels Alsace lors d'une visite guidée par la conservatrice.

La promenade de 2h30 environ finira par la visite de l'exposition présentant le plan de gestion élaboré par le CEN Alsace pour les 10 prochaines années.

Le Jesselsberg est une colline du piémont vosgien dont la diversité des prairies et pelouses sèches calcaires est une véritable aubaine pour la petite faune. Elle abrite une flore typique de ces espaces, dont des espèces patrimoniales protégées.

Elle se distingue par le très grand nombre de papillons inventoriés, avec de nombreuses espèces remarquables.

Départ devant l'église Saint-Maurice à 9h. Prévoir tenue adéquate pour une marche tranquille de 2h30 environ. **Gratuit**

## Les Mariages

de 14h00 à 18h00

à la bibliothèque

La bibliothèque municipale de Soultz-les-Bains place la journée du patrimoine sous le signe du mariage et des souvenirs qu'on en garde : photos en noir et blanc ou colorées, robes de mariées, accessoires, escarpins...

Venez admirer la diversité des photographies et leur évolution à travers le temps.

Le jeu consiste à reconnaître les mariés malgré les ans et les rides du temps

La présentation aura lieu à l'arrière de la bibliothèque municipale, en plein air.



*Crédit & Document Bibliothèque*

## Ouverture de l'IR6 & Exposition

De 9h00 à 18h00

à l'IR6

L'association « Au Boum Coeur » vous propose une journée porte ouverte de l'abri d'infanterie IR6 dès 9h.

Exposition du CEN Alsace retraçant l'évolution de notre espace naturel sensible du Jesselsberg

Buvette et petite restauration en continu.



*Crédit & Document Michel WILT*

## Nos sentiers

Les différents sentiers, Casemates, Croix et Jesselsberg sont ouverts toute l'année pour des visites libres.

A vous d'en profiter pour le plaisir de la marche et de notre terroir.

Vendredi 15 septembre	20h00	Mairie	Conseil Municipal
Dimanche 17 septembre	Information dans ce BIC		Journée du Patrimoine
Dimanche 24 septembre	Information dans ce BIC		Pêche d'immersion
Dimanche 24 septembre	Entre 8h30 et 11h	Mutzig-Molsheim-Avolsheim-Duttlenheim-Ernolsheim	Vélo-tour de la Com-Com
Les Dimanche 1er octobre au 5 novembre (hors 12/11)	07h30 à 11h30	Etang de pêche	Pêche
Samedi 7 octobre	14h00	Devant l'Eglise	Entretien du parc à chèvres

## Journée de pêche du 24 septembre 2023 – Immersion de truite

- Tirage de couleurs : 8h15
- 1<sup>er</sup> groupe de 8h30 à 8h50
- Pause casse-croûte de 8h50 à 9h30
- 2<sup>ème</sup> groupe de 9h30 à 10h
- 3<sup>ème</sup> groupe de 10h15 à 11h
- Pêche libre de 14h à 17h

Repas de midi : Rosbif, spaetzle, dessert et café uniquement sur réservation avant le 20/09 auprès de :

- ⇒ M. Daniel REISSER au 06 31 41 01 26
- ⇒ ou M. Jean-Pierre HENG au 06 33 95 16 66



**Le Cate**  
Année 2023-2024

**ÉCOLE DE PRIÈRE  
POUR LES ENFANTS (de 5 ans à 13 ans)**

Bricolage, prière, lecture d'évangile, chant et goûter... sont proposés par les catéchistes.

**QUAND ?** Une journée, le 1<sup>er</sup> samedi de chaque vacances scolaires

**LIEU ?** Maison Saint Léon, WOLXHEIM-LE CANAL

**THÈME ?** Les miracles de Jésus

La première rencontre aura lieu  
le Samedi 21 Octobre 2023 de 10h00 à 16h00

Au Catéchisme,  
**GRANDIR** c'est ...  
découvrir,  
partager,  
approfondir,  
ta foi à travers la  
Parole de Dieu !

**VIENS !**

**PRÉPARATION AU 1<sup>er</sup> PARDON  
ET À LA PREMIÈRE COMMUNION**

Transmettre aux enfants une certaine connaissance nécessaire pour recevoir l'eucharistie en découvrant la présence de Dieu et le chemin qu'Il leur propose.

**Pour qui ?** Enfants nés en 2015 et avant.

Réunion d'information et d'inscription  
Jeudi 21 Septembre 2023 à 20h00  
à Wolxheim au caveau (dans la cour de l'école)

**PRÉPARATION À LA PROFESSION DE FOI  
ET À LA CONFIRMATION**

Approfondir la foi, prendre le temps de réfléchir sur le sens de l'engagement baptismal pour recevoir la force de l'Esprit Saint.

**Pour qui ?** Jeunes nés en 2010 et avant.

Réunion d'information et d'inscription  
Vendredi 8 Septembre 2023 à 20h00  
à Ergersheim, à l'église paroissiale St Nicolas

**RENSEIGNEMENTS :**

COMMUNAUTÉ DE PAROISSES  
STE EDITH STEIN  
3, place de l'Église  
67120 ERNOLSHEIM-BRUCHE  
téléphone : 03 88 96 00 69  
e-mail : comp.par.edithstein@yahoo.fr

## Fête de la Paroisse

La fête patronale de Saint Maurice aura lieu le dimanche 24 septembre. La messe sera célébrée à 10h et sera suivie d'un vin d'honneur sur le parvis de l'église (en cas de mauvais temps à la salle paroissiale).

Afin que notre église soit belle pour cette occasion, un grand ménage aura lieu le samedi 23 septembre à 14h.



*Credit Commune & Document Conseil de Fabrique*

## HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DE LA MAIRIE

Du Lundi au Vendredi de 9h00 à 12h00  
et le Mercredi de 14h00 à 17h00

Vous souhaitez un rendez-vous avec le Maire ou un Adjoint ? Nous vous invitons à prendre contact avec le secrétariat au 03 88 38 10 24.

## INFORMATIONS LÉGALES

Bulletin d'Informations Communales - n°333  
Septembre 2023

Édité par la Mairie de Soultz les Bains

Directeur de la publication : Guy SCHMITT, Maire

Informations institutionnelles : [www.soultz-les-bains.fr](http://www.soultz-les-bains.fr)

Brèves / news : [www.facebook.com/SoultzLesBains](https://www.facebook.com/SoultzLesBains)